



Agence pour l'Évaluation de  
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

# RAPPORT D'ÉVALUATION

*Cluster* Podologie- Bandagiste-  
orthésiste, prothésiste.

Haute École Provinciale de Hainaut –  
Condorcet (HEPH-C)

Jean-Charles Cailliez,  
Edith Boulianne,  
Flore Rase,  
Caroline Tchagaspanian

11 octobre 2024

# Table des matières

Cluster Podologie-Bandagisterie-orthésiste-prothésiste	
Contexte de l'évaluation	3
Synthèse	4
Présentation de l'établissement et du programme évalué	6
Critère 1 : L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes	7
Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement	7
Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme	8
Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme	9
Dimension 1.4 : Information et communication interne	10
Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme	12
Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme	12
Dimension 2.2 : Information et communication externe	14
Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme	16
Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage du programme	16
Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés	16
Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés	18
Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés	19
Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme	21
Dimension 4.1 : Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)	21
Dimension 4.2 : Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)	22
Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants	22
Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme	23
Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue	25
Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation	25
Dimension 5.2 : Analyse SWOT	25
Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi	26
Conclusion	27
Droit de réponse de l'établissement	28

# Podologie-Bandagiste-orthésiste-prothésiste

## Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2023-2024 à l'évaluation initiale du bachelier en Podologie-podothérapie dans le cadre de l'évaluation du *cluster* « Podo-BOP ». Ce bachelier est organisé par la Haute Ecole Provinciale de Hainaut-Condorcet depuis l'année académique 2016-2017.

Dans ce cadre, les experts mandatés par l'AEQES se sont rendus les 17 et 18 avril 2024 à la Haute École Provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-C) sur l'implantation de Montignies-sur-Sambre, accompagnés par un membre de la cellule exécutive.

Le comité des experts a élaboré le présent rapport sur la base du dossier d'autoévaluation rédigé par l'établissement et de la visite d'évaluation (observations, consultation de documents et entretiens). Au cours de cette visite, les experts ont rencontré 1 représentant des autorités académiques, 13 membres du personnel, 11 étudiants, 3 diplômés et 3 représentants du monde professionnel.

Après avoir présenté l'établissement et les principales conclusions de cette évaluation externe, le rapport revient plus en détail sur les constats, analyses et recommandations relatifs aux cinq critères du référentiel d'évaluation AEQES :

- 1 la gouvernance et la politique qualité
- 2 la pertinence du programme
- 3 la cohérence interne du programme
- 4 l'efficacité et l'équité du programme
- 5 la réflexivité et l'amélioration continue

Le rapport se clôture sur la conclusion de l'évaluation et se complète du droit de réponse formulé par l'établissement.

L'objectif de ce rapport est de fournir à l'établissement des informations qui lui permettront d'améliorer la qualité de son programme. Il vise en outre à informer la société au sens large de la manière dont l'établissement met en œuvre ses missions.

## Composition du comité<sup>1</sup>

- Jean-Charles Cailliez, expert de l'éducation, président du comité
- Edith Boulianne, experte paire et de la profession
- Flore Rase, experte étudiante
- Caroline Tchagaspian, experte paire et de la profession

---

<sup>1</sup> Un bref résumé du *curriculum vitae* des experts est publié sur le site internet de l'AEQES : [https://aeges.be/experts\\_comites.cfm](https://aeges.be/experts_comites.cfm)

### FORCES PRINCIPALES

- Petites promotions qui favorisent le dialogue entre les enseignants et leurs étudiants
- Mise en place d'un projet de création d'un portfolio professionnel pour les enseignants (comme c'est le cas pour les étudiants) afin de favoriser la prise en charge de leur formation et de leur parcours professionnel.
- Existence de logigrammes pour expliquer différentes procédures. Ils orientent les étudiants et les enseignants, ce qui facilite la communication interne
- Un personnel administratif engagé
- Une *Foot Clinic* très bien équipée pour accueillir de réels patients
- Les étudiants du cursus ont connaissance de la possibilité d'utiliser la VAE.
- Interactions avec la section kinésithérapie au sein de la Haute école

### FAIBLESSES PRINCIPALES

- Un plan d'action rédigé de manière succincte qui ne contient pas encore le détail des actions à mener et leur priorisation.
- Des fiches d'unité d'enseignement (UE) incomplètes et des grilles d'évaluation non systématiquement remises aux étudiants.
- Communication externe peu développée (lieux de stages, Erasmus et investissement dans des associations professionnelles peu nombreux ainsi que des difficultés de recrutement pour la *Foot Clinic*)
- Existence d'un collège de méthodologie pour accompagner les étudiants dans leur TFE, mais qu'ils sous-exploitent
- Faible participation des enseignants du cursus aux activités du Service d'Appui Pédagogique (SAP) visant à l'amélioration des méthodes pédagogiques
- Peu de méthodes manuelles enseignées comme le ponçage, le thermoformage... au profit du « tout numérique » basée sur une seule méthode

### OPPORTUNITÉS

- Etablissement provincial possédant des moyens en termes d'infrastructure et de services transversaux
- Seul établissement d'enseignement supérieur (FWB) dispensant le cursus en Wallonie
- Besoin croissant d'une population locale plus fragilisée en soins de santé financièrement accessibles qui sont dispensés par la *Foot Clinic*

### MENACES

- Flux variable de patients à la *Foot Clinic* qui n'optimise pas les travaux des étudiants réalisés dans ce contexte
- Intégration à venir à l'Arrêté royal qui définit le métier de podologue d'une nouvelle profession (celle d'hygiéniste du pied), reprenant une partie des actes "soins" du métier actuel de podologue.

## RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

1. Revoir le plan d'action de la section avec les parties prenantes du cursus pour le rédiger de manière plus opérationnelle: détailler les actions en les rendant concrètes et réalistes. Nommer de manière plus précise les responsables de chaque action, planifier des échéances tenables et précises .
2. Travailler la communication externe pour améliorer la visibilité de la section de podologie, tant au niveau de son programme (recruter des étudiants belges) que des soins qu'elle dispense via sa *Foot Clinic*. Concernant le recrutement, le comité encourage la Haute école à mettre en avant les spécificités de la formation, au-delà du focus sur le numérique. Il encourage également l'école à développer ses échanges avec le milieu professionnel en intégrant des réseaux comme par exemple l'*European Network of Podiatry in Higher Education* (ENPODHE), réseau européen de la podologie dans l'enseignement supérieur afin d'élargir son offre de lieux de stage où les étudiants ont la possibilité de pratiquer. Enfin, la révision de la procédure de recrutement des patients, en particulier la stratégie pour leur fidélisation, à la *Foot Clinic* permettrait d'optimiser le temps de travail des étudiants.
3. Stimuler la participation aux activités du Service d'Appui Pédagogique (SAP) de la HEPHC-Condorcet et les inciter à expérimenter des méthodes pédagogiques actives, voire si possible collaboratives, cela pouvant se faire en sollicitant davantage le SAP pour les accompagner.
4. Diversifier les approches numériques pour l'apprentissage des étudiants dans la conception de semelles
5. En ligne avec l'un des huit objectifs stratégiques institutionnels, élargir la politique du « tout numérique » à l'ensemble du cursus au-delà de la fabrication de semelles, notamment dans les modalités pédagogiques
6. Redéfinir les objectifs du TFE, la structure du travail, le calendrier, et les critères d'évaluations pour être communiqué de manière transparente aux personnes impliquées. Revoir les grilles d'évaluation des stages pour la problématique observation/pratique et les communiquer aux étudiants.
7. Susciter l'adhésion des enseignants à l'usage du Portfolio en maintenant et développant la collaboration avec le SAP de manière à ce qu'ils se l'approprient comme un outil efficace qui soit au service de l'évolution de leurs enseignements mais aussi de leur activité professionnelle.

## Présentation de l'établissement et du programme évalué

La Haute École Provinciale de Hainaut Condorcet (HEPH - Condorcet) fait partie du pôle académique hainuyer et relève du pouvoir organisateur (PO) de la Province de Hainaut. Elle est issue de la fusion, en 2009, des trois Hautes Écoles de Hainaut : la Haute École Provinciale de Hainaut Occidental, la Haute École Provinciale de Mons-Borinage-Centre, la Haute École Provinciale de Charleroi-Université du travail.

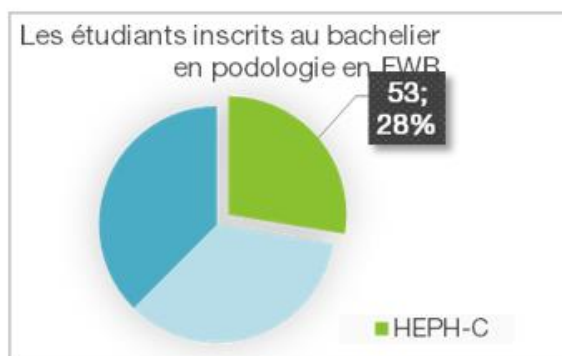
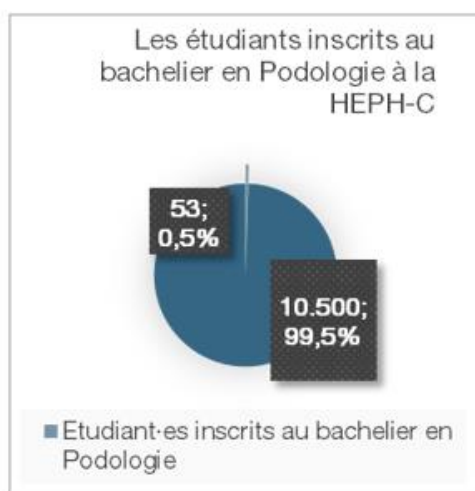
La HEPH-Condorcet dispense diverses formations d'enseignement supérieur aux niveaux bachelier et master dans dix départements : agrobiosciences et chimie ; arts appliqués ; communication, de l'éducation et des sciences sociales ; sciences économiques, juridiques et de gestion ; sciences de l'enseignement ; sciences de la motricité ; sciences et technologies ; *marketing*, management touristique et hôtelier ; santé publique et sciences logopédiques. Elle dispose de dix implantations, dont celles de Mons, Tournai, Saint-Ghislain et Montignies-sur-Sambre (Charleroi) sur lesquelles sont notamment dispensées les formations du département en sciences de la motricité dont le bachelier en podologie-podothérapie.

Le département des sciences de la motricité organise aussi les formations suivantes sur les implantations de Charleroi et de Tournai :

- Bachelier en ergothérapie (sur les 2 implantations)
- Bachelier en psychomotricité (sur l'implantation de Tournai)
- Master en kinésithérapie (sur les 2 implantations)

En 2021-2022, 53 étudiants étaient inscrits au bachelier en Podologie-podothérapie à la HEPH-Condorcet. Ces étudiants représentaient 0,5% du nombre total d'étudiants inscrits à la Haute école, à savoir 10 553 étudiants.

Le nombre d'étudiants inscrits à la HEPH-Condorcet dans le bachelier en Podologie-podothérapie représentait 28% de la population étudiante inscrite en Podologie-podothérapie en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), à savoir 192 étudiants<sup>2</sup>.



<sup>2</sup> Source : ARES, base de données SATURN. Année de référence : 2021-2022

# Critère 1 : L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes

## CONSTATS ET ANALYSES

### *Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement*

1. Le comité des experts a pu constater une structure organisationnelle claire de la Haute École Provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-C) et de son cursus en Podologie-podothérapie, menée avec beaucoup d'énergie par la direction du département et la coordination qualité pour conduire à bien la démarche qualité. Les experts ont relevé en particulier les 8 axes de la stratégie institutionnelle qui sont le lien entre la formation et les besoins sociétaux, la réussite des étudiants, le souci d'innover en pédagogie, la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie, le service à la société, le numérique et la responsabilité sociale et sociétale de l'établissement.
2. La gouvernance de la HEPH-C s'organise autour des organes suivants : un conseil de gestion, un collège de direction qui regroupe les directions des départements de la Haute école pour prendre des décisions liées à la gouvernance, la pédagogie, le budget, un conseil pédagogique, un conseil social, un conseil des étudiants et des conseils de département composés de représentants élus dans leur département (enseignants, administratifs, étudiants), ils font passer les informations entre le collège de direction et les enseignants et étudiants.
3. Suivant une décision du conseil de gestion, les directions adjointes qui étaient au nombre de deux (une par implantation) pour le département des sciences de la motricité, ont été réduites à une pour les deux implantations. Au moment de la visite, la direction du département est entrée en fonction depuis deux mois. La section de podologie a donc l'opportunité de tirer le bénéfice de ce nouveau regard sur son fonctionnement. Il y a un conseil de département qui réunit enseignant, étudiants et directions adjointes pour discuter de la stratégie opérationnelle au sein du département. C'est par exemple au sein de cette instance que l'implantation du Portfolio a été discutée et décidée.
4. La section est gérée par une coordination de section, à l'origine de la création du nouveau cursus. La coordination de section, investie, est au fait des enjeux de la formation et du métier de podologue. Le comité n'a cependant pas perçu qu'elle disposait d'un profil de fonction, rendue visible pour l'ensemble des parties prenantes du cursus. Ceci amène le risque d'un cursus « personne-dépendante » qui ne permet pas d'assurer la continuité à long terme de la section. Ce profil, établi avec la direction de département déclinerait chaque tâche et mission dévolue à cette coordination et permettrait de clarifier l'organisation en la rendant davantage transparente. Elle permettrait également de mesurer la charge de travail.
5. Des délégués sont nommés parmi les étudiants pour chacun des blocs, mais leurs réunions sont peu nombreuses, voire inexistantes. Les experts ont pointé une très faible participation des étudiants aux réunions de la section ou aux conseils de la HEPH-Condorcet les concernant. L'agenda des réunions ne permet pas toujours aux étudiants

d'y assister. Elles sont en effet très souvent programmées pendant leur temps de stage ou pendant les cours. Une autre raison à cette faible participation pourrait être le sentiment que les étudiants ont de ne pas recevoir de manière systématique un retour par rapport à leurs demandes. Ce n'est pas le fait de ne pas accéder à leurs demandes qui est problématique, mais bien l'absence de communication autour des choix et décisions de la coordination de section et de la direction du département liées aux demandes. Cette situation peut alors générer des sentiments de frustration. Les experts ont noté le projet de création d'un bureau des étudiants, avec la volonté de la direction d'intégrer les délégués, ce qui pourra favoriser des actions menées collectivement pour améliorer leurs conditions de travail et leur vie dans l'établissement.

6. Il existe une volonté de la nouvelle direction de département de développer des synergies entre les différents cursus qui sont dispensés au sein du département, tant au niveau disciplinaire qu'organisationnels, favorisant entre autres les échanges de bonnes pratiques.

### *Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme*

7. Le service qualité de la HE pilote l'implantation et le développement des démarches d'amélioration continue, à travers ses sections. Au moment de la visite, le service qualité au niveau institutionnel est assuré par 1,2 ETP. La section n'a pas de coordinateur qualité engagé à long terme ce qui limite le caractère pérenne de la démarche et le suivi des actions envisagées. L'implantation de la démarche qualité dans la section se réalise par le coordinateur de section avec le soutien du service qualité institutionnel. Celle-ci s'est formalisée par le processus de l'évaluation initiale du cursus. Le coordinateur de section a piloté la rédaction du dossier d'autoévaluation. Il lui a été accordé 0,2 ETP pendant deux ans pour assurer cette mission. En l'état le comité s'interroge toutefois sur les moyens qui seront mis à disposition pour le suivi de la présente évaluation programmatique initiale et plus largement de la démarche qualité de la section sachant que l'attribution accordée pour cela au coordinateur de section ne sera pas renouvelée pour l'année 2024-2025. Le suivi des recommandations et du plan d'action risque d'être impacté et mis au second plan, faute de ressources humaines.
8. Si la démarche qualité est en cours d'implémentation dans le contexte de la création d'une nouvelle section, et donc de la constitution d'une nouvelle équipe pédagogique, elle n'est pas encore suffisamment visible. La plupart des étudiants et des enseignants (davantage ceux qui ne sont pas chargés de cours transversaux) ne connaissent pas la démarche qualité ni ses outils. Si la démarche n'est pas connue de tous et traduites dans des modes de fonctionnement de la section dès les fondations, elle risque de constituer une charge supplémentaire de travail au lieu d'être « naturellement » intégrée.



### *Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme*

9. Les experts ont constaté que les évaluations des enseignements par les étudiants (EEE) avaient été mises en pause au niveau institutionnel et qu'elles allaient reprendre de manière effective l'année académique prochaine (2024-2025). L'analyse et la consultation de leurs résultats restera privées, c'est-à-dire uniquement à destination des enseignants concernés. Les enseignants qui sont libres de partager les retours avec leurs étudiants ne le font généralement pas. La plupart des enseignants adhèrent peu à ce processus, considérant l'évaluation des enseignements comme celle des enseignants. Le risque est d'une part le désinvestissement des étudiants dans la complétude des enquêtes avec un risque de sous-représentativité lié à un taux de réponse pas assez élevé. Pour cela, il est essentiel de communiquer les résultats de manière globale même si les changements liés à la prise en compte des EEE ne concernent plus directement les étudiants. D'autre part, les enseignants risquent de ne pas contribuer à l'élaboration des questions, en tout cas celles concernant spécifiquement les UE qu'ils dispensent et à exploiter les résultats.
10. Toujours au sujet de ces évaluations, la coordinatrice qualité institutionnelle est consciente des difficultés liées aux EEE comme la longueur des questionnaires, des questions parfois non pertinentes pour le cursus, une absence de retour vers les étudiants. Le comité a noté la volonté de l'établissement de remédier à ces problèmes, par exemple, en imaginant l'élaboration de quelques questions (plus en lien avec le cursus) choisies par les enseignants en fonction de leur unité d'enseignement. Une démarche qui améliorerait l'adhésion des enseignants au processus.
11. Au niveau de la révision du programme, le comité a noté qu'une réunion annuelle était programmée. Celle-ci est généralement composée d'une partie de l'équipe enseignante et du coordinateur de section. Comme évoqué en entretien, dans le contexte de la modification à venir de l'Arrêté royal (AR) du 7 mars 2016 relatif au titre professionnel et aux conditions de qualification requises pour l'exercice de la profession de podologue et portant fixation des prestations techniques et des actes dont le podologue peut être chargé par un médecin, M.B., 4 avril 2016, les ajustements dans la formation seront d'autant plus nécessaires. Cette modification majeure à venir concerne l'intégration dans l'AR d'une nouvelle profession, celle d'hygiéniste du pied, reprenant une partie des actes "soins" du métier actuel de podologue. Or, c'est dans l'aspect « soins » du métier que les étudiants se sentent les mieux préparés en termes de compétence à l'issue de leur formation. Premièrement, les maîtres de stage sont absents de ces réunions de révision du programme ou ils n'en saisissent en tout cas pas l'opportunité d'y faire des retours sur les compétences des étudiants acquises en stage et l'adaptation du programme. Le risque est d'arriver à un décalage entre les compétences visées par le programme et ce qui est effectivement appris sur le terrain, comme cela sera discuté dans le critère 3 ci-dessous concernant les stages. Deuxièmement, l'absence de représentants du monde socioprofessionnel venant de différents secteurs liés à la podologie à ces réunions de révision du programme risque de cloisonner la section dans une vision limitée à la réalité professionnelle de ses enseignants.
12. Concernant l'amélioration du programme, le comité a perçu l'engagement de la nouvelle direction du département de dynamiser le pilotage du programme au niveau de plusieurs manquements d'ordre organisationnel et administratif, pointés par le comité (fiches UE, crédits ECTS, réunions pédagogiques, réunions pour travailler sur

les programmes, réunions avec les maitres de stage, transmission de connaissances, développement de compétences et modalités d'évaluation).

13. La coordination de section organise quatre fois par an des réunions pédagogiques qui regroupent le personnel permanent de l'ensemble du cursus ou des cours spécifiques. C'est la coordination qui décide des thématiques abordées lors de ces réunions. Les membres du personnel et les étudiants sont ainsi impliqués dans les réflexions et informés des décisions concernant la vie de la formation. Cependant, le comité a noté le caractère très « personne dépendante » dans les feedbacks qui se font souvent de manière informelle, c'est-à-dire en dehors de toute procédure officielle.

#### *Dimension 1.4 : Information et communication interne*

14. Des logigrammes existent qui sont bien détaillés pour améliorer la communication interne à destination des étudiants et des enseignants. Créés suite à une enquête auprès des parties prenantes du cursus (une démarche qui a été appréciée par le comité), ces nouveaux logigrammes ont été élaborés par la nouvelle direction pour simplifier la recherche d'informations par tous sur différentes procédures spécifiques dans le département et l'établissement.
15. À côté de ce travail de clarification, la communication interne à la section est surtout basée sur des échanges informels qui sont difficilement enregistrables dans le cadre d'une démarche qualité. Les réunions organisées au sein de la section sont rares, tant au niveau des enseignants qu'au niveau administratif. Cette absence de réunions officielles peut générer un manque de suivi des actions menées, favoriser les malentendus et aboutir à la perte d'informations pratiques essentielles au quotidien qui peuvent impacter directement les étudiants. La communication aux étudiants passe par la plateforme de communication institutionnelle (eCampus). Celle-ci s'avère inefficace pour communiquer en temps réel avec les étudiants notamment pour les absences de professeurs et les changements d'horaires. Le comité note donc un décalage entre la volonté institutionnelle d'une communication interne efficace et ce qui se passe en réalité.
16. Quand les étudiants font remonter une demande à la coordination du cursus, celle-ci consulte d'abord son corps enseignant avant d'y répondre le plus justement possible. Les requêtes ne débouchent cependant pas toujours sur une décision clairement communiquée aux étudiants ce qui peut engendrer un sentiment de frustration chez eux et à terme leur désinvestissement au niveau de leur implication dans l'amélioration du programme et dans la vie de la section.
17. Le comité a remarqué que les étudiants communiquaient bien entre eux d'un bloc à l'autre de manière informelle, même s'ils n'étaient pas ensemble pendant les temps de cours. Sans être formalisées dans des réunions de délégués Interbloc, ces réunions risquent de dépendre d'investissement personnel et ponctuel sans qu'il y ait une continuité assurée. Il n'y a pas de réunions conviviales officielles qui soient organisées au sein de la section. Cela ne favorise pas le sentiment chez les étudiants d'être soutenus et encadrés au-delà des cours.

## RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité encourage la directrice de département, la coordination de section et le service qualité à réfléchir ensemble à un moyen d'assurer un suivi concret de l'évaluation qualité et à continuer à implanter les bases de la démarche au sein du nouveau cursus. Le comité encourage la section à formaliser tous les échanges pédagogiques, mais aussi administratifs qui ont lieu pour assurer le fonctionnement de la formation et à continuer de sensibiliser les parties prenantes en les incluant encore davantage dans le processus qualité.
- 2 La révision du programme qui fait l'objet d'une réunion en fin d'année entre les enseignants et le coordinateur pourrait en faire l'objet de deux, une en milieu d'année, une en fin d'année. Il serait judicieux d'y encourager la participation active des maîtres de stages et d'intégrer des membres du monde professionnel pour faire le point sur les compétences acquises par les étudiants d'autant plus dans un contexte où le métier de podologue est amené à évoluer dans le court terme.
- 3 Pour les EEE, le comité encourage la reprise du processus qui a été provisoirement abandonné tout en poursuivant la réflexion sur une forme de restitution efficace des résultats, vers les étudiants ou de retour vers l'ensemble de la formation, dont l'équipe enseignante, afin de tirer un bénéfice collectif de ce travail d'évaluation interne au profit de l'évolution des pratiques pédagogiques. Il encourage la communication aux étudiants des résultats des EEE de manière à faire évoluer les pratiques pédagogiques au bénéfice de leur réussite académique.
- 4 Le comité encourage une réflexion sur les modes et outils de communication interne de manière à les optimiser d'un point de vue quantitatif (nombre de mails) et qualitatif (sélection des destinataires) pour la transmission d'informations dans l'optique d'assurer la pertinence, la cohérence et l'efficacité du programme ainsi qu'une meilleure appropriation de la démarche qualité par l'ensemble des parties prenantes. Il est nécessaire d'organiser officiellement avec le personnel de soutien administratif la transmission des informations dont ils ont besoin dans leur travail quotidien. Cela peut se faire de manière concrète, entre autres, par l'organisation hebdomadaire d'une réunion administrative avec la direction par exemple et par la sélection d'un canal spécifique selon le type d'information. Le comité encourage également la section à trouver un moyen de communication plus direct que la plateforme eCampus pour prévenir les étudiants d'informations pratiques et urgentes, notamment les changements d'horaire.
- 5 Lorsque les étudiants font remonter un problème à la coordination du cursus, il est nécessaire qu'ils reçoivent un retour par rapport à leurs observations ou leurs demandes, de manière systématique, peu importe l'issue. Dans ce sens, le comité recommande également d'encourager la participation des étudiants aux réunions de section et aux conseils de département en les y invitant et en prenant en compte leurs disponibilités (agendas).
- 6 Le comité suggère à l'établissement d'organiser au moins une activité conviviale chaque année pour favoriser le sentiment d'appartenance, la cohésion et l'échange d'informations entre les enseignants et les étudiants des différents blocs. Cela permet également aux étudiants de se sentir encadrés par l'équipe pédagogique et la coordination de section et de faire partie d'un groupe, au-delà du groupe-classe.
- 7 Les experts suggèrent de rédiger un profil de fonction pour la coordination de section qui puisse rendre visible ses missions et les tâches qui en découlent pour rendre l'organisation du cursus plus transparente et moins « personne dépendante ».

## Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme

### CONSTATS ET ANALYSES

#### *Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme*

1. Dès sa création, le cursus a marqué sa volonté de se différencier des autres filières de formations concurrentes au niveau pédagogique en faisant le choix d'une orientation de son programme vers le « tout numérique ». Sans remettre en cause ce choix stratégique, le comité attire la coordination de section à une vigilance, à savoir que le « tout numérique » ne peut pas rester longtemps un critère de différenciation, car tous les établissements y viennent déjà.
2. Actuellement, le focus sur l'apprentissage de techniques numériques est doublement limitant pour les étudiants. D'une part, il les prive de l'apprentissage de tout un pan plus technico-manuel du processus de conception d'une semelle (plâtre, techniques de ponçage, fraisage et thermoformage.) qui est nécessaire à une formation complète. Les experts ont noté une certaine attente en ce sens des étudiants qui ne se sentent pas assez préparés au niveau pratique en dehors des soins (biomécanique, élaboration des semelles). D'autre part, dans la situation actuelle, la formation limite les étudiants à la maîtrise d'une seule solution numérique dans une approche « entreprise dépendante » qui pourrait leur poser des problèmes lors de l'entrée dans la vie active s'ils ne peuvent pas l'utiliser immédiatement.
3. Le comité a noté que les étudiants étaient exposés à une approche pluridisciplinaire par le cursus qui les amène à réfléchir sur la manière de diriger les patients vers les professionnels appropriés. Cependant, les experts ont enregistré que le contenu de certains cours généraux ou transversaux n'était pas assez orienté « podologie » ou « patient », ce que regrettent les étudiants qui ont besoin de faire des liens avec le métier dès la première année afin de développer peu à peu leur identité professionnelle. En l'absence de ces liens, les étudiants risquent également d'être en décalage avec la matière à étudier, sans voir l'utilité des cours transversaux.
4. Le comité a constaté que les étudiants ne suivaient pas le parcours complet d'une prise en charge patient, c'est-à-dire de l'examen clinique à la proposition et réalisation du traitement. Ils peuvent ainsi se sentir mieux formés dans certaines étapes de cette prise en charge, notamment dans le soin, mais beaucoup moins dans d'autres.
5. La *Foot Clinic* est une clinique dédiée aux soins de pied gérée entièrement par la section de podologie. Sa patientèle est interne et externe à la HE. Elle assure donc un véritable service à la collectivité en plus de constituer un lieu de pratique parfaitement adéquat pour que les étudiants gagnent en compétences tant au niveau des soins qu'au niveau de la logistique. En effet, ce sont les étudiants qui gèrent la clinique de A à Z, de la gestion du calendrier et des visites, en passant par l'accueil des patients et à leur prise en charge, tout en assurant leur suivi. Elle permet aux étudiants d'y

construire concrètement leur identité professionnelle. Cela leur permet de se projeter réellement dans le métier avec un aperçu global de la réalité de la gestion quotidienne d'un cabinet/service en podologie. Cette *Foot Clinic* ne semble pas bénéficier de suffisamment de visibilité ni au sein de la HE ni au sein de son ancrage local pour rayonner comme elle le devrait. Pourtant, la demande pour ce type de soins abordables dans un secteur où les professionnels sont peu nombreux et où le montant des consultations est élevé s'avère bien réelle.

6. Concernant la pertinence des stages, le temps consacré à l'observation par les étudiants est bien supérieur à celui de la pratique, pour ne pas parler dans certains cas d'expérience de stage passif. Le comité a perçu des réticences de la part de certains maîtres de stage à laisser pratiquer les étudiants. Le problème se pose également pour les stages en hôpital, par exemple en chirurgie. Il s'en suit deux problèmes. Tout d'abord, le comité s'interroge sur l'inadéquation du contenu de l'ensemble des stages proposés avec l'AR qui prévoit 600 heures de stage pratique pour les étudiants. D'autre part, la grille d'évaluation de ces stages est inadéquate puis qu'elle est basée davantage sur les activités pratiques que l'étudiant est censé réaliser. Le comité est conscient des difficultés auxquelles la coordination de section est confrontée dans la recherche de ces lieux de stage. Mais le manque de pratique risque d'entraver la préparation des étudiants à leur futur métier et donc d'avoir un impact sur la qualité du diplôme qui est délivré d'autant qu'il s'agit d'un bachelier professionnalisant.
7. Un projet de "laboratoire de la marche" a été évoqué lors de la visite qui pourrait permettre aux étudiants de réaliser des études expérimentales (formation par la recherche) qui soient complémentaires de leur pratique de soins dans la *Foot Clinic*. Le comité n'a cependant pas repéré son lien exact avec la *Foot Clinic* dont il pourrait pourtant optimiser le fonctionnement.
8. Les contacts du cursus avec le monde professionnel sont limités aux maîtres de stages et aux enseignants, eux-mêmes aussi professionnels, qui pratiquent, parallèlement à leur charge de cours au sein de la haute école. Si le lien avec ce monde professionnel est présent, il est loin de couvrir l'ensemble des débouchés qu'offre le secteur de la podologie. Le monde professionnel (dont les alumni) est disposé à aider la section pour donner son avis sur ses orientations stratégiques ou l'inciter à évoluer dans ses pratiques pédagogiques en lien avec les besoins du métier. Les experts ont perçu que les professionnels rencontrés lors de l'évaluation étaient conscients de l'importance de faire évoluer la perception du métier de podologue par le grand public, en ce sens qu'il ne se limite pas au soin des pieds. Les alumni pensent par exemple qu'il existe des axes particulièrement intéressants pour mettre en valeur ce métier, comme son lien avec la pratique sportive, voire plus largement avec la santé globale de la personne, donc sa complémentarité avec d'autres professions.
9. La section propose des stages à l'étranger en bloc 2. Concernant les Erasmus, les étudiants ont directement parlé de l'incompatibilité avec leurs horaires de stage et de séminaire. Le risque ne pas réfléchir à la flexibilité du programme pour permettre et encourager ces échanges auprès des étudiants est que ceux-ci choisissent une HE concurrente. Un autre risque, plus philosophique, est celui de l'isolement des étudiants dans un seul cadre de référence.

## Dimension 2.2 : Information et communication externe

10. Dans le cadre de la communication externe de l'école, plusieurs activités sont menées pour promouvoir le cursus et attirer de nouveaux étudiants. Il s'agit de l'utilisation du site internet et des réseaux sociaux pour diffuser des informations sur les programmes d'études et les événements, de l'organisation de portes ouvertes pour permettre aux futurs étudiants de découvrir les locaux et les formations proposées, de campagnes de communication ciblées pour recruter de nouveaux étudiants en provenance des écoles secondaires et de la participation à des salons de l'emploi pour présenter les opportunités de formation et les débouchés professionnels offerts par l'école.
11. Le comité a noté cependant une présentation incomplète du contenu des cours sur le site internet avec des fiches UE non renseignées de manière exhaustives ou non actualisées, ce qui peut s'avérer problématique pour les futurs étudiants désirant s'inscrire dans le cursus.

## RECOMMANDATIONS

1. Pour que l'école se différencie par rapport aux autres établissements proposant le même cursus, les experts pensent qu'il est nécessaire de mettre en avant en plus du « tout numérique » d'autres spécificités et forces. À titre d'exemple, l'utilisation actuelle par différents enseignants de pédagogies innovantes, l'accompagnement personnalisé des étudiants (les petits groupes-classes le permettent) sont des atouts à mettre en avant. Cette spécificité pourrait également se retrouver à travers le positionnement de la HE par rapport à une nouvelle perception du métier de podologue dépassant largement le soin des pieds. Une fois que cette spécificité est sélectionnée, la section à travers la HEPH-Condorcet pourrait la mettre en avant dans sa communication externe. Le message véhiculé serait d'autant plus fort.
2. Le comité recommande au cursus de diversifier les approches numériques pour la conception de semelles en ne restant pas focalisé sur une solution unique, même si elle est performante. Les experts invitent la section à faire découvrir différentes méthodes numériques de conception de semelles, notamment celles que les étudiants verront dans un premier temps en stage, puis celles qu'ils sont susceptibles de rencontrer dans leur vie professionnelle. L'objectif étant de développer leur faculté d'adaptation qui leur sera utile pour leur entrée en vie professionnelle selon la solution à laquelle ils auront accès. Concrètement, le comité suggère de multiplier les partenariats avec des praticiens ou entreprises de solution numériques pour diversifier le panel des méthodes et machines utilisées.
3. Les experts recommandent à la section de sensibiliser ses enseignants de cours généraux à intégrer des liens avec la podologie dans leur enseignement de manière à davantage intéresser les étudiants aux connaissances qu'ils dispensent et aux concepts qu'ils exposent. Cela peut se faire en introduisant des exemples pratiques dans leurs cours ou sous la forme de travaux de groupe dans lesquels ce qui est appris en cours contribue de manière concrète à mieux comprendre une problématique liée au métier de podologue.
4. Afin de progresser dans la formation pratique des étudiants et être en ligne avec le contenu de la formation tel qu'il est défini dans l'AR cité ci-dessus, les experts encouragent l'équipe pédagogique et administrative à revoir l'offre de stage pour qu'elle soit plus diversifiée et s'assurer que les lieux de stages (praticiens, services hospitaliers) où sont envoyés les étudiants sont prêts à les laisser pratiquer. Il serait

également utile de spécifier les techniques utilisées dans chaque lieu de stage pour que les étudiants les différencient et voient clair sur les actes qu'ils seront amenés à réaliser. Concernant les activités pratiques dispensées à la *Foot Clinic*, les experts recommandent vivement la révision stratégique de la stratégie de recrutement et de fidélisation de la patientèle pour optimiser les temps de travail des étudiants en fonction des effectifs. Lorsque le nombre de patients est trop faible par rapport à celui des étudiants, il serait important de définir des activités bénéfiques pour ceux d'entre eux qui se retrouveraient en situation d'observation et non de pratique. Des réunions pédagogiques à ce sujet, incluant des enseignants et des étudiants, permettraient de trouver des solutions à expérimenter. Le comité pense qu'il est important d'associer les étudiants à la recherche de solutions en cas de problématiques à résoudre.

5. Si une grande partie de l'activité des étudiants en stage continue à consister en l'observation des pratiques de soin, le comité encourage la section à revoir les modalités d'évaluation des étudiants. Les grilles d'évaluation devraient mettre en avant le niveau d'interaction des étudiants avec le professionnel et sa patientèle, même s'ils ne pratiquent pas. De même que pour la problématique de l'optimisation du travail dans la *Foot Clinic*, des réunions pédagogiques pourraient être organisées avec les maîtres de stage et les étudiants pour déterminer quels types d'activités peuvent être valorisés par les étudiants en situation d'observation en stage.
6. Le « laboratoire de marche » pourrait devenir un atout majeur pour la section en offrant des possibilités d'exercices pratiques pour les étudiants qui soient complémentaires de ce qu'ils font dans la *Foot Clinic*. Il est d'ailleurs souligné par le coordinateur de section qu'un tel laboratoire pourrait être utilisé par les podologues, mais aussi par d'autres professionnels de la santé tels que les kinésithérapeutes et les ergothérapeutes, ce qui favoriserait des échanges interdisciplinaires et la collaboration entre les différentes sections et département de la HEPH-C.
7. Le comité recommande au cursus de travailler sur son relationnel avec le monde de la profession en s'impliquer notamment dans des échanges intraprofessionnels comme l'*European Network of Podiatry in Higher Education (ENPODHE)*, réseau européen de la podologie dans l'enseignement supérieur qui vise à améliorer la collaboration entre les institutions éducatives en podologie. Bien qu'une majorité des anciens étudiants, une fois diplômés, partent exercer à l'étranger, il est important de rester en contact avec eux, peut-être en créant un réseau d'alumni dont les avis seraient requis, lors de réunions spécifiques pour accompagner la section à progresser dans la pertinence et la qualité de son programme.

## Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme

### CONSTATS ET ANALYSES

#### *Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage du programme*

1. Les fiches UE sont accessibles sur Icampus. Cependant, certaines d'entre elles sont incomplètes (absence de références bibliographiques, par exemple). Pour certains cours, elles sont parfois inexistantes. Les experts ont aussi relevé des coquilles qu'il conviendrait de corriger dans certains de leurs descriptifs, voire d'actualiser (fiches datant de la période du confinement lors de la pandémie du COVID-19 avec ses consignes en matière de gestes barrière, par exemple). Les acquis d'apprentissage ne sont pas toujours clairement explicités. Il arrive que le contenu du cours soit en décalage avec ce qui est annoncé dans la fiche UE. Ce manque de transparence peut porter préjudice tant aux étudiants qu'aux enseignants et personnel administratif.
2. Le manque de clarté qui existe pour certains cours n'optimise pas les chances de réussite des étudiants, comme prôné par la HE à travers ses missions rappelées dans le dossier d'autoévaluation. Cela ne garantit pas une bonne organisation des enseignements, et donc nuit à l'efficacité du programme. Enfin la cohérence est également touchée puisque l'évolution dans les apprentissages des élèves d'une UE à l'autre, d'un bloc à l'autre, n'est pas toujours évidente. Du côté des enseignants et du personnel administratif, un manque de clarté au niveau des fiches UE peut favoriser les procédures de recours, et peut également biaiser les décisions dans le cadre des procédures de valorisation d'acquis d'expérience (VAE).

#### *Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés*

3. Le comité encourage la section à développer l'esprit réflexif de ses étudiants, en s'appuyant notamment sur la formation « par » la recherche. Cette démarche pédagogique innovante se retrouve en particulier dans la création de mini-TFE en bloc 2 qui sont présentés comme des exercices préparatoires aux TFE de bloc 3. Il s'agit d'une excellente façon selon les experts d'amener les étudiants à l'exercice critique du TFE final. L'implication d'enseignants-chercheurs motivés a été un élément déterminant qui a permis la mise en place de ces mini-TFE qui donnent aux étudiants l'occasion d'exercer leurs capacités réflexives dans des travaux en lien avec leur futur professionnel. Il s'agit enfin d'un exercice pédagogique innovant puisqu'il inclut le partage par les pairs lorsque les étudiants sont amenés à soutenir leurs travaux devant leurs camarades de promotion avant de recevoir les avis de leurs enseignants.
4. Les experts ont perçu la volonté de la direction d'encourager l'engagement des étudiants dans la co-construction de leurs apprentissages ainsi que d'intégrer davantage le raisonnement clinique dans les enseignements du cursus, ceci pour être un peu moins dans le magistral. Malgré le fait que les experts aient constaté que cela pouvait être présent dans certains enseignements, cette approche n'est pas encore très déployée



dans la pédagogie. En effet, les cours restent encore majoritairement dispensés en mode « enseignant-dépendant » et donc éloignés d'un modèle de pédagogie collaborative. Enfin, dans les cas où certains enseignants expérimentent ces pédagogies collaboratives comme la classe inversée, les élèves peuvent être frustrés non pas par la méthode, mais par l'absence de feedback sur leur travail. Ils sont ainsi mal à l'aise d'être évalués sur du contenu qu'ils ont eux-mêmes généré sans que cela n'ait été corrigé de façon systématique.

5. Les enseignants évoquent des pratiques innovantes, mais très peu d'illustrations concrètes ont été présentées aux experts. Ces derniers ont noté qu'il existait des réunions pédagogiques, ayant lieu 4 fois par an et organisées par la coordination. Lors de ces réunions, les conseillers pédagogiques choisissent les sujets à traiter, mais parfois des demandes spéciales peuvent être formulées en fonction des besoins des départements et des enseignants. Cependant, les experts n'ont pas relevé de dynamique d'échanges de pratiques que les enseignants pourraient créer lors de ces réunions pour faire évoluer leurs modes d'enseignement (pédagogies collaboratives ou utilisation de l'intelligence artificielle en classe).
6. Le cours de méthodologie de la recherche tel qu'il a été conçu semble pertinent. Dans le cadre de ce cours, les étudiants sont amenés à utiliser la littérature scientifique pour structurer leurs questions de recherche et définir une méthodologie adaptée (expérimentale ou bibliographique) à la réalisation d'un mini-TFE. Cet exercice préparatoire au TFE de bloc 3 est donc conçu comme un « tremplin » à cet exercice de fin d'année. Cet accompagnement est proposé par un collège de méthodologie constitué de professeurs qui organisent également des réunions régulières dans lesquelles les étudiants peuvent poser des questions et obtenir des conseils pour progresser dans la rédaction de leur mémoire. Les étudiants sont encouragés à présenter leur TFE même s'ils n'ont pas encore finalisé leur sujet au collège de méthodologie et des dates sont fixées pour ces rencontres. Malgré l'opportunité pour les étudiants que présente l'existence de ce collège de méthodologie, ils sont peu nombreux à l'utiliser. Le comité se demande s'il s'agit d'un problème de non-réactivité de leur part ou une invisibilité de l'offre d'accompagnement. En conséquence, les étudiants présentent tout de même des difficultés dans l'élaboration de leur TFE, en particulier dans la définition du sujet et dans leur accompagnement, ce qu'observe aussi le Service d'Aide à la Réussite de la HEPHC qui a identifié des « TFE décrocheurs », c'est-à-dire des étudiants démotivés et déconnectés du reste de leur promotion.
7. En ce qui concerne l'organisation des stages, ceux-ci constituent 700 heures réparties sur les deux derniers blocs. Les endroits de stages sont les cabinets privés, les milieux hospitaliers, les maisons de repos et de soins. Certains stages sont aussi organisés au sein de la HE à la « Foot Clinic ». En dehors de l'école, les lieux de stage sont difficiles à trouver. Les difficultés semblent liées au nombre restreint de partenariats, la section étant nouvelle sur le marché, elle passerait au second plan au profit d'autres écoles. La HE semble éprouver des difficultés à en nouer de nouveaux d'où son investissement dans la clinique à domicile. En bloc 3, les stages sont davantage diversifiés (de l'hôpital au club de football). Certains stages sont fixés par la section, d'autres sont choisis par les étudiants en fonction de leur orientation professionnelle. Cette formule permet aux étudiants motivés de s'épanouir et de développer plus rapidement leur identité professionnelle. De manière générale, la communication des consignes autour des stages est compliquée. Pour trouver les lieux de stages, les consignes viennent souvent tardivement, ce qui handicape les étudiants, et davantage ceux qui sont moins proactifs, dans leur recherche. Certains d'entre eux n'en trouvent pas, ce qui génère des situations de stress et d'anxiété. Cela concerne aussi les consignes fournies par les enseignants aux étudiants pour réaliser leurs rapports qui ne sont pas toujours communiquées de manière optimale. Si les étudiants se sentent bien équipés sur le plan théorique, ils se

sentent moins préparés sur le plan pratique sur ce qu'ils devront faire en stage. À titre d'exemple, on note le cheminement complet de la conception d'une semelle qui n'est pas connu de l'étudiant de bloc 2 qui se rend en stage. Il n'y a pas de moment formel d'échanges entre étudiants, MDS et référent de l'école. Une situation qui ne participe pas au bon encadrement de l'étudiant qui peut se sentir assis entre deux chaises. En cas de difficultés, le manque de communication/encadrement officiel à la base du partenariat n'aide pas à fluidifier le dialogue.

8. La problématique liée à la difficulté de trouver de bons lieux de stage, que ce soit par les étudiants ou par le chef de la section, est liée au fait qu'il faut trouver des activités pratiques pouvant être exercées par les étudiants. Or, les experts ont noté une frilosité de la part des professionnels de manière générale à laisser les étudiants soigner leurs patients. Le manque de pratique peut être également le fait des activités de la *Foot Clinic* avec les difficultés que présente la gestion de cohortes de patients. Ils sont parfois très peu nombreux par rapport au nombre d'étudiants. Ce qui peut amener à la suractivité des uns et à l'ennui des autres. L'absence de pratique peut amener l'étudiant à une situation très inconfortable comme jeune praticien d'autant qu'il s'agit d'une orientation professionnalisante.
9. Certains cours dispensés dans les blocs 2 et 3 ne semblent pas suffisamment structurés (absence ou non-communication aux étudiants d'un plan de cours ou de support pédagogique par exemple). Cette situation empêche l'étudiant de s'y retrouver dans la matière, démotive et laisse croire que le cours n'est pas utile. Certaines classes sont donc peu fréquentées.
10. À propos du « tout numérique », la section se projette ainsi de l'avenir au présent. Cependant et bien qu'il n'y ait pas de remise en cause de ce choix, il n'apparaît finalement pas très poussé, car surtout limité à la conception des semelles. Son utilisation pourrait être plus large, notamment dans la pédagogie comme dans le traitement de la documentation du cursus : enseignement à distance (voire l'hybridation entre le présentiel et le distancié), pédagogie en comodal, évaluation en ligne, agenda partagé, traitement des absences, partage d'informations, outils pédagogiques tels que « Socrative » par exemple, répertoire de suivi des heures en stage

### *Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés*

11. Les experts n'ont pas relevé de réelle approche programme qui permette aux enseignants de bien planifier leurs cours, définir leurs objectifs d'apprentissage, élaborer des séquences pédagogiques, d'évaluer les compétences des étudiants, et de suivre la progression des apprentissages. Les dialogues officiels entre enseignants à temps partiel ne sont pas assez nombreux et peuvent amener à des redondances, parfois de contradictions entre certains cours. Cela risque de créer des discontinuités/ruptures dans la progression des apprentissages par les étudiants au niveau de l'approche par compétence notamment.
12. Les étudiants ont du mal à percevoir leur progression dans leurs apprentissages. Le comité a lui-même éprouvé des difficultés en consultant certaines fiches UE de cours qui se donnent sur plusieurs blocs à suivre l'évolution dans les objectifs en termes d'acquis d'apprentissage chez les étudiants. Cette situation met en question la cohérence verticale du programme.

### *Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés*

13. Il existe une grande diversité de méthodes d'évaluation tout au long du cursus des étudiants. Cela passe par des examens écrits ou oraux pour les évaluations de connaissances et par des évaluations plus spécifiques pour les développements de compétences. Cette diversité de notation vise à offrir aux étudiants différentes opportunités de démontrer leurs connaissances et compétences, tout en garantissant une évaluation complète et équilibrée des apprentissages réalisés. Chaque étudiant, selon son profil d'apprenant, peut donc s'y retrouver. Cependant, les évaluations de quelques cours ne sont pas accompagnées de grille d'évaluation. Cette situation peut conduire l'étudiant à une situation d'incompréhension face à un échec, mais aussi à une situation de réussite. Cela ne favorise pas la prise de conscience de l'étudiant des points réussis et de ceux à améliorer. De même, les modalités de notation annoncées dans la fiche UE restent vagues et ne correspondent pas toujours à ce qui est organisé pour l'examen final.
14. Les experts ont pu constater que les étudiants avaient la possibilité de consulter leurs copies d'examen lors d'une séance encadrée au niveau pédagogique. Cependant celle-ci n'est organisée qu'à une date fixe et unique. Cela génère donc une grande frustration auprès des étudiants qui ne peuvent pas se libérer pour y assister.
15. Le comité des experts regrette l'absence d'évaluations formatives systématiques au sein des UE. Les étudiants ne peuvent donc pas se situer dans la progression de leurs apprentissages, risquant alors de se retrouver en situation d'échec aux examens sans avoir eu l'occasion d'une prise de conscience et d'une remédiation.
16. Le comité souligne la pertinence de la mise en place d'un jury unique pour les TFE qui rend les évaluations des étudiants plus équitables. Les grilles d'évaluation de ces TFE ne sont pas toujours communiquées à l'avance, ni même pendant l'évaluation. Sans connaître les critères exacts sur lesquels il va être évalué, l'étudiant a des difficultés par exemple à se projeter quant au niveau d'exigence.

## RECOMMANDATIONS

1. Chapeautés par le coordinateur de section, les enseignants doivent veiller à l'actualisation des fiches UE et de leurs supports de cours de manière à aider les étudiants à mieux comprendre le contenu et les attentes en matière d'évaluation. Le comité incite la section à veiller à ce que toutes ces fiches soient complétées en utilisant le format mis à disposition par la cellule qualité de la HE. Leur rédaction et mise à jour régulière, entre autres lors des révisions du programme, doit servir d'appui aux responsables de la coordination pour assurer l'articulation des enseignements entre eux et la cohérence du programme, dans la perspective d'une approche programme. Les experts suggèrent que la coordination du cursus encourage les enseignants à participer activement aux réunions de section concernant la réflexion sur les évolutions du programme de cours de manière à anticiper les enjeux du métier à venir, principalement la modification majeure de l'Arrêté royal en podologie prévoyant d'intégrer une nouvelle profession, celle d'hygiéniste du pied, qui reprend une part de la formation en podologie.
2. Les approches numériques devraient être menées, le plus souvent possibles lorsque celles-ci ont une plus-value sur le plan pédagogique pour l'apprentissage des

étudiants et ne pas être limitées à l'utilisation de la table d'anatomie en réalité virtuelle ou à la conception de semelles. Il s'agirait par exemple d'optimiser l'utilisation de l'environnement numérique de travail du cursus, avec sa plateforme eCampus, pour travailler à distance avec les étudiants, de mettre en place des pédagogies hybrides avec des enseignements en distanciel synchrone ou asynchrone, mais aussi pour déposer des travaux et permettre ainsi des évaluations à distance. Enfin, le cursus devrait selon l'avis des experts s'intéresser rapidement à l'usage de l'intelligence artificielle en pédagogie, que les étudiants apprennent à l'utiliser intelligemment, car elle entrera très certainement dans les pratiques de leur domaine professionnel.

3. Le comité encourage la section à promouvoir chez ses enseignants des méthodes pédagogiques actives, voire si possible collaboratives. Si le projet de l'organisation d'une journée pédagogique pour les MDP sur les nouvelles approches pédagogiques, va dans ce sens, le comité encourage également une approche continue qui solliciterait le service d'appui pédagogique (SAP) de la HE. Les experts recommandent de favoriser le dialogue entre les enseignants du cursus afin qu'ils puissent co-construire des activités d'apprentissage et ainsi instaurer une approche interdisciplinaire dans leur enseignement (par exemple, aborder un cas concret sous plusieurs angles et en tirer les règles métier correspondantes). De manière générale, il s'agit de mettre en place des activités pédagogiques mobilisant les savoirs pratiques des étudiants, car ces derniers sont plus intéressés quand ils comprennent que cela va leur servir dans leur futur métier. L'objectif est de leur faire comprendre que les apprentissages fondamentaux sont de véritables pré requis à leur formation professionnelle.
4. En ce qui concerne les TFE, les experts conseillent de revoir la visibilité et l'agenda du collège méthodologique. Une meilleure communication auprès des étudiants sur l'utilité de ce dispositif au bénéfice de la qualité de leur travail est à mettre en place. Le comité préconise aussi de mettre à disposition des étudiants la liste des sujets disponibles sur la plateforme numérique de l'établissement de manière à ce qu'ils puissent se rendre compte de la diversité des thématiques pouvant être travaillées. Enfin, les experts recommandent de mieux suivre l'avancée du travail des étudiants tout au long du TFE en créant par exemple un rendez-vous à mi-parcours pour évaluer l'état d'avancement. Ce jalon pourrait bien sûr faire l'objet d'une évaluation, ce qui motiverait davantage les étudiants à le franchir avec de premières réalisations. Toujours au sujet des TFE, la coordination et le jury, ainsi que les étudiants, devraient redéfinir ensemble les objectifs de cet exercice ainsi que sa structure, son échéancier et ses critères d'évaluation pour plus de clarté et de transparence.
5. Les grilles d'évaluation des stages doivent être en adéquation avec les activités réalisées sur le terrain de stage. Un travail d'ajustement est à réaliser.
6. Les experts encouragent le cursus à la transparence des critères d'évaluation, que ce soit pour les enseignements ou la réalisation des TFE. Il est ainsi nécessaire de bien communiquer et d'expliquer à l'avance les grilles d'évaluation qui seront utilisées lors des examens. Une plus grande attention encore doit être portée sur l'organisation d'examens transversaux, via des épreuves intégrées, lorsque cela est possible. Cela passe par une information, voire une formation des enseignants concernés quant à l'utilisation de ce mode d'évaluation, trop peu utilisé à ce jour.
7. Au sujet du feedback sur les évaluations de recherche de contenu et de travaux que les étudiants font dans certains cours, le comité incite à organiser des réunions spécifiques, une fois ces évaluations réalisées, pour discuter d'éventuelles modifications à apporter en fonction des besoins identifiés pour mieux accompagner les étudiants dans la qualité de ce qu'ils produisent.

8. Les experts recommandent de permettre la consultation des copies d'examen ou autres évaluations sur une période permettant au plus grand nombre d'étudiants de pouvoir prendre connaissance de ce qu'ils ont réussi et moins bien réussi dans leurs évaluations.
9. Le cursus doit mettre à jour les fiches UE pour permettre aux futurs étudiants de découvrir en détail le contenu des unités d'enseignement de la filière, leurs prérequis et les attentes de la filière en matière de formation professionnelle.

## Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme

### CONSTATS ET ANALYSES

#### *Dimension 4.1 : Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)*

- 1 Le comité a relevé un turnover chez les enseignants (cours pratiques) depuis quelques années, ce qui ne favorise pas la pérennité du programme et de la démarche qualité, ainsi que la cohésion de l'équipe pédagogique.
- 2 Les experts constatent qu'il n'y a aucun enseignant à temps plein exerçant dans la formation. Le fait qu'ils soient tous à temps partiel rend difficiles l'appropriation et l'assimilation de la casquette pédagogique et la collaboration entre professeurs (difficulté rencontrée notamment au niveau de l'approche programme). De plus, ils notent une très faible participation des enseignants du cursus aux activités proposées par l'établissement visant l'amélioration des méthodes pédagogiques. Néanmoins, le comité relève que l'équipe pédagogique intervenant dans le cursus est composée de nombreux professionnels ayant une grande expérience de terrain, ce qui constitue un point fort en matière de professionnalisation des étudiants.
- 3 Une dynamique favorisant une meilleure intégration des enseignants et un accompagnement de ceux-ci pour l'obtention de leur CAPAES a été mise en place au niveau de la HE.
- 4 La création d'un portfolio à destination des enseignants (apprécié par le comité) pour valoriser leurs années académiques en mettant en avant leurs réalisations et leurs formations est un moyen concret, accessible et efficace de favoriser l'amélioration continue. Il va stimuler le développement des connaissances et compétences chez les enseignants et permettre de valoriser les différentes réalisations et projets du corps enseignant tout en faisant des ponts avec le milieu professionnel dans lequel la plupart des professeurs de la section évoluent majoritairement.
- 5 Les experts ont constaté la présence d'une équipe administrative très motivée, se sentant vraiment concernée par la vie du cursus. Celle-ci a besoin d'être davantage informée et consultée sur la vie de la section et les matières en lien avec sa mission. Cette meilleure communication permettrait entre autres d'obtenir plus directement

les informations nécessaires au traitement de certaines tâches administratives ayant des délais limités.

### *Dimension 4.2 : Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)*

6. La plateforme eCampus constitue le moyen de communication officiel en interne. En plus d'une aide en ligne, l'équipe numérique offre un soutien régulier aux enseignants qui le désirent pour les guider dans son utilisation. Moodle constitue la plateforme pédagogique de l'institution. Chaque enseignant de la section est tenu de déposer ses notes de cours/syllabi sur la plateforme Moodle. Dans le cadre des cours de réalisation de semelles, les étudiants et les enseignants de podologie ont accès via la plateforme à un logiciel de design, qui favorise la mise en pratique des notions théoriques vues au cours. Les enseignants ne semblent pas tous familiers avec ces outils et les utilisent avec une différence d'intensité.
7. La gestion de la patientèle de la *Foot Clinic* s'effectue via un « vrai » logiciel de gestion de cabinet. Son utilisation permet à l'étudiant de se familiariser avec des outils qu'il retrouvera en stage.
8. S'il n'y a pas de bibliothèque physique au sein de l'implantation (les centres de documentation de trois institutions provinciales ont été centralisés), les étudiants y ont accès via *Doc pro*. Ils peuvent y effectuer des prêts interbibliothécaires et ont accès entre autres à des tutoriels pour la recherche et des formations en ligne. Ils ont accès également à des ressources en ligne comme *Cairn*. L'accès à distance est d'autant plus intéressant pour des étudiants qui sont souvent déplacés dans le cadre de leurs stages.
9. Le comité a constaté que des investissements importants en ressources matérielles avaient été réalisés ces dernières années pour améliorer la qualité des enseignements théoriques ou pratiques : matériel audiovisuel, imprimante 3D, table d'anatomie dans le laboratoire pratique...
10. Concernant les conditions de vie des étudiants en lien avec leur travail et les relations qu'ils tissent entre eux, les experts ont repéré le manque d'un espace physique bien identifié qui pourrait les aider à mieux formaliser leurs échanges et même à en tirer profit d'un point de vue pédagogique, dans le cadre des travaux de groupes par exemple. Il pourrait s'agir d'espaces de *coworking* en accès libre pour les étudiants.

### *Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants*

11. L'ensemble des supports pédagogiques n'est pas systématiquement adapté aux étudiants ayant des besoins spécifiques. Il existe pourtant des prises en charge individuelles très efficaces de la part de certains enseignants.
12. Il existe un service d'aide à la réussite (SAR) pour les étudiants qui organise un tutorat. Les affiches du SAR (publicité, contact) sont visibles dans les couloirs de la section. Le service tente de se faire connaître en début d'année soit en passant par les classes soit par l'envoi groupé de mails. Le SAR passe également par les professeurs quand ils les connaissent et les enseignants à leur tour sollicitent le service quand ils détectent un besoin. Le souci est que les professeurs moins présents ou nouveaux dans leur fonction manquent l'opportunité de cette aide. Les étudiants ont accès à des remédiations pour les cours théoriques transversaux, mais il n'y a pas de

remédiation spécifique en podologie. Les aides informelles entre étudiants favorisées par de bonnes relations existant entre les différents blocs du cursus permettent de pallier les difficultés que les étudiants rencontrent en cours de cursus de podologie. Mais il n'existe pas d'activités formelles de tutorat entre les blocs organisés au sein de la section de podologie.

13. Pour ce qui est de la VAE, le comité a constaté que la structure et les acteurs étaient bien en place, visible, et utilisée. Il reste néanmoins un certain flou concernant des contenus d'UE qui rendent les décisions concernant les dispenses difficiles à prendre. De plus, les experts ont noté que la procédure ne permettait pas toujours aux étudiants de connaître leurs dispenses avant de s'inscrire au cursus, car il leur est demandé de s'inscrire avant de faire une demande de VAE.
14. De manière plus générale, les experts ont noté l'absence de systématisme dans le suivi des tâches administratives incombant aux enseignants comme l'archivage des examens.

#### *Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme*

15. Des données sont disponibles afin de piloter les programmes, notamment celles concernant les taux de réussite par bloc et les taux de diplômés. Le comité remarque néanmoins que celles-ci sont peu mobilisées à des fins de pilotage efficace de la démarche qualité au sein de la section. Les données quand elles sont connues par la section sont prises en compte dans les discussions sans être exploitées de manière systématique.
16. Lors de la visite, le comité a remarqué que le nombre d'étudiants inscrits en bloc 3 était faible (en l'occurrence seulement 3). Cependant, le comité n'a pas perçu d'analyse particulière de cette situation tant au niveau de la section que du département. Sans que les différents acteurs ne puissent appuyer ces suppositions sur des données probantes, les hypothèses sont les suivantes: niveau faible des étudiants, niveau trop exigeant des examens, baisse de motivation des étudiants.

## RECOMMANDATIONS

1. Le comité salue l'initiative de la démarche du portfolio, dont il est certain qu'elle pourra être efficace pour rendre les enseignants davantage proactifs dans leurs interactions avec les étudiants. Il recommande au cursus de présenter aux enseignants le portfolio comme un outil efficace qui boostera leur parcours professionnel en leur faisant prendre conscience de la quantité et de la qualité du travail qu'ils réalisent chaque année, tout en donnant du sens à leurs efforts et leur engagement. Il s'agit aussi pour les experts d'une démarche cohérente dans la mesure où le portfolio sera aussi utilisé par les étudiants dans le cadre de leur formation. Ainsi, par exemplarité, il sera plus facile à l'équipe pédagogique de montrer aux étudiants l'intérêt d'utiliser cet outil. Ils pourront le présenter comme un levier de motivation puisqu'il valorise leur parcours de formation au travers de leurs productions.
2. Le cursus devrait faire appel de manière systématique aux services transversaux de la HE pour former les professeurs à détecter les problématiques des étudiants à besoins spécifiques et ainsi à mieux anticiper le type d'aides à leur apporter et à mieux adapter systématiquement les supports pédagogiques pour ces étudiants.

3. Pour compléter l'offre du Service d'aide à la réussite (SAR) en matière de remédiation et de tutorat, il serait utile d'organiser au sein de la section de podologie des remédiations plus spécifiques à la podologie en se basant sur un système « de pair à pair ».
4. Le comité suggère à l'établissement d'organiser des réunions pédagogiques au moins une fois par an, avec tous les professeurs incluant ceux à temps partiel et les maîtres de stage et que celles-ci soient fortement recommandées afin de développer une approche programme, stimuler les enseignants dans les échanges de bonnes pratiques et les aider à travailler ensemble sur des problématiques liées à la pédagogie
5. Des activités favorisant la cohésion de groupe devraient être proposées afin de créer un esprit d'équipe entre les enseignants, de renforcer les relations humaines et développer un sentiment d'appartenance à l'établissement.
6. L'établissement doit revoir le processus de VAE afin de permettre aux étudiants de connaître le verdict de leur connaissance d'acquis avant de devoir s'inscrire au cursus. La mise à jour des fiches UE devrait également permettre une prise de décision pertinente pour les VAE.
7. Le comité recommande d'inclure le personnel administratif dans les réunions de cursus par exemple lors desquelles il pourrait contribuer aux réflexions, par exemple lorsqu'il s'agit de gestion des horaires ou de la communication interne, mais aussi rester au courant de la planification des activités pédagogiques qui de loin ou de près les concerne aussi.
8. Le comité suggère à la section de réfléchir à la manière d'exploiter de manière concrète et ciblée les données chiffrées qui concernent le cursus, avec l'aide du service qualité, pour solidifier leurs hypothèses avec des données probantes en priorisant les thèmes à analyser.



## Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue

### CONSTATS ET ANALYSES

#### *Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation*

1. Le comité souligne la qualité de rédaction du dossier d'autoévaluation qui a été transmis à l'AEQES : complet et réflexif. Les échanges lors de la visite d'évaluation avec les différentes parties prenantes ont été francs et constructifs, ce qui représente un terreau favorable à l'implémentation d'une culture qualité. Dans le cadre de cette première autoévaluation, la section a mis en place toute une série d'actions impliquant les parties prenantes dans le processus (cellule de pilotage, enquête, réunions en présentiel, distanciel, etc.). Cependant, le comité n'a pas perçu lors des entretiens cette démarche collective. Les personnes rencontrées avaient été mises au courant de la démarche (sans y avoir collaboré), et avaient pris connaissance du dossier d'autoévaluation pour se préparer à l'entretien. Les étudiants ne semblent pas au courant de l'existence de la démarche qualité en tant que telle. Le comité est conscient de la difficulté de mobiliser les parties prenantes et d'autant plus des enseignants à temps partiel qui ont d'autres obligations professionnelles. Néanmoins, lorsque l'ensemble des parties prenantes ne participent pas à l'autoévaluation, celle-ci risque de devenir le fait d'une ou d'un petit groupe de personnes et donc de perdre en légitimité. Le levier qu'elle peut constituer est donc moins puissant.
2. Le comité a constaté qu'il y avait peu de ressources humaines consacrées à la conduite de la démarche qualité dans le cursus (2/10e d'ETP sur 2 ans). Cette attribution ne semble pas suffisante compte tenu de la charge de travail nécessitée à l'avenir pour le pilotage du suivi. Cette situation ne favorise pas la continuité dans la mise en place de la démarche qualité au sein de la section.

#### *Dimension 5.2 : Analyse SWOT*

3. La SWOT réalisée par la section est pertinente et correspond à ce que les experts ont observé lors de la visite. Cette SWOT reflète une certaine lucidité de la part de la section par rapport aux opportunités et aux menaces qui se présentent à elle. Les experts ont noté par exemple dans les menaces la possible perte à terme de la facette « soins » du métier, qui pourrait être attribuée une nouvelle profession : hygiéniste du pied (modification de l'Arrêté royal en vigueur depuis le 7 mars 2016 réglant la profession de podologue). L'avis du Conseil fédéral des professions paramédicales concernant le podologue et l'hygiéniste du pied le 4 avril 2021 allait en ce sens (CFPP/2021/AVIS-2). Or c'est justement dans le domaine des soins au pied que les étudiants du cursus de podologie se sentent le mieux préparés.

### *Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi*

4. Le comité a relevé qu'il n'y avait pas encore de plan d'action détaillé dans le dossier. On ne trouve pour l'instant qu'une liste d'échéances à long terme, ainsi que leurs responsables d'action, même s'ils ne sont pas encore bien identifiés (« équipe admin » ou « équipe pédagogique », par exemple), ce qui méritera d'être rapidement détaillé, même si on comprend bien que cela va se faire, une fois que l'établissement aura reçu le rapport de l'évaluation complète avec les recommandations des experts.
5. Un début de plan d'action priorisé et décliné selon des axes prioritaires a été élaboré dans le dossier d'autoévaluation et qui mérite d'être mieux détaillé. Les experts ont constaté que de nombreuses autres pistes d'action étaient développées au fil de ce dossier, sans toutefois être intégrées dans cette amorce de plan d'action.

## RECOMMANDATIONS

1. Concernant le plan d'action, les experts suggèrent de le retravailler entièrement pour qu'il soit en ligne avec le plan stratégique institutionnel et dans la mesure du possible réalisé de manière collaborative en intégrant les étudiants. concrètement, il s'agit de détailler les actions à mener tout en les priorisant, d'identifier pour chacune d'entre elles un responsable en évitant de désigner un ensemble de personnes et d'établir une échéance. Ils suggèrent particulièrement la définition de petites actions et d'échéances courtes afin de maximiser la motivation et l'engagement du personnel dès le départ. Enfin, il est important de réfléchir à un indicateur de suivi pertinent pour chaque action qui permettra de s'assurer de l'efficacité et de l'avancée des différents projets.
2. La section est encouragée à garder une trace écrite de la mise en place de chaque projet et de chaque amélioration afin de documenter les changements, de reconnaître le travail accompli et de nourrir le futur dossier de l'évaluation de suivi.
3. Comme la direction le fait pour le portfolio dont elle explique que son objectif est de rendre l'étudiant et l'enseignant proactifs dans leurs activités à l'école, le comité recommande de présenter la démarche qualité, non pas comme un moyen de contrôle, voire un label, mais comme un véritable levier d'innovation au service de la stratégie de l'établissement pour faire progresser le cursus.

## Conclusion

Le bachelier en podologie de la HEPHC est dispensé dans une petite section familiale, active et motivée. La coordination est consciente des forces et des faiblesses de son programme et des enjeux du métier auquel se préparent les étudiants.

La formation en podologie de la HEPHC bénéficie d'une *Foot Clinic*, qui constitue un atout essentiel. Cette clinique interne permet aux étudiants de s'immerger dans des situations de soins réels. Elle expose les étudiants à toutes les facettes du métier de podologue, leur permettant non seulement de pratiquer des soins, mais aussi de se confronter à des tâches comme la gestion de la patientèle et la coordination des rendez-vous. Elle fournit également un service de qualité à la collectivité en proposant des soins accessibles. Enfin, elle constitue une opportunité de développer le réseau de la section.

Or diversifier les lieux de stage et s'assurer que les étudiants puissent y pratiquer activement sont justement deux défis essentiels pour la section. Mettre en place une stratégie pour répondre aux soucis de gestion du flux de patients et revoir sa stratégie de communication autour de la *Foot Clinic* sont donc deux points d'amélioration clé.

Sur le plan pédagogique, il est recommandé d'encourager davantage le travail collaboratif et les interactions entre étudiants de différents blocs, tirant parti de la petite taille des promotions pour réduire les abandons, notamment en première année. Concernant les compétences techniques, telles que la fabrication de semelles, il est important de diversifier les outils numériques tout en maintenant certaines pratiques manuelles essentielles encore utilisées dans le secteur, comme le ponçage et le thermoformage. Intégrer de manière formelle le monde professionnel (au-delà des enseignants du cursus) dans les réflexions concernant l'évolution du programme du cursus assure l'adéquation de la formation par rapport aux besoins du secteur.

Un besoin urgent concerne la formalisation des activités et des échanges au sein de la section. Au niveau pédagogique, il s'agit de la structuration de certains cours, l'usage de grilles d'évaluations systématiques, l'actualisation des fiches UE. Il est également nécessaire de réorganiser l'archivage des contenus pédagogiques, administratifs et de la communication interne. En ce qui concerne la communication interne, notamment avec le personnel administratif, une réflexion sur l'optimisation des échanges avec le personnel administratif est encouragée, par la mise en place de réunions régulière et d'une communication spécifique.

Enfin, le comité souhaite que la section priorise ses actions dans son plan d'action, tout en continuant à mettre en place des procédures réalistes et efficaces et des outils de pilotage concrets pour faire évoluer cette filière de formation au service d'un métier en pleine évolution. En ce sens, le comité espère que cette autoévaluation servira de levier de changement et d'innovation au sein de la section.

## Droit de réponse de l'établissement



Évaluation  
Podo-BOP  
2023-2024

### Droit de réponse de l'établissement évalué

*Commentaire général éventuel : La Haute Ecole remercie le comité d'experts pour la qualité et la bienveillance du rapport d'évaluation, ainsi que pour le bon déroulement des entretiens menés lors de la visite.*

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Nom, fonction, date et signature de  
l'autorité académique dont dépend  
l'entité

Ingrid Leclercq  
Directrice du Département

Nom, date et signature du  
coordonnateur de l'autoévaluation

Thierry Van Meerhaeghe,  
Coordinateur,